



AGE-AGO Procès-verbal

Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire du 13/12/2015

L'Assemblée Générale est présidée par Florence Le Noan, Présidente du Club. La séance s'est ouverte à 19 heures 24.

Présents et représentés:

Présents : Florence Le Noan et Nathalie BADET, Leslie GRASLIN et Florence la Comté d'Ysieux
28 personnes présentes ou représentées.

QUORUM ATTEINT A L'AGE-AGO du 13/12/2015 à 19h24.

Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire du 13/12/2015

L'Assemblée Générale est présidée par Florence Le Noan, Présidente du Club. La séance s'est ouverte à 19 heures 24.

Présents et représentés:

Florence Le Noan, Nathalie Badet, Leslie Graslin et Florence de la COMTE D'YSIEUX
28 personnes présentes ou représentées

Rapporteur de Séance :

Florence Le Noan.

La séance commence à 19h24.

AGE

Les statuts sont à valider. Ils ont été revus avec le LOOF et le CA a apporté quelques modifications dont le nombre de membre du CA qui diminue à 4 personnes. Chacun a donné son ok ou son commentaire en cas de désaccord pour faire le quitus des statuts.

Au total 27 personnes ont votés pour 1 s'est abstenue.

Quitus

/

AGO

La présidente Florence Le Noan rappelle l'ordre du jour ci-dessous.

- 1 – Rapport financier
- 2 – Rapport moral et bilan d'activité de l'exercice 2015
- 3 – Démission des fonctions de Président, Trésorier, Secrétaire et Vote des nouveaux membres du CA en fonction des candidatures reçues
- 4 – Validation de la nouvelle politique CMH du club

1 – Rapport financier

La parole est donnée à la trésorière Leslie Graslin.

À l'heure actuelle les comptes se portent bien : 2443.16€ sur le compte du Sphinx club au 12.12.2015 avec pour les principales recettes :

900€ de cotisations éleveurs et sympathisants
60€ de SQR
200€ de diplômes
500€ de partenariat avec royal canin

Pour les principales dépenses :

60€ de cotisations LOOF
100€ pour le site internet / nom de domaines
129€ de frais de banque
336€ de frais d'expo
148€ de fournitures
528€ de frais de poste (dont 340 pour les calendriers)

Au total 22 personnes ont voté pour 6 se sont abstenues ou votés après le quitus et donc non pris en compte.

Quitus

2 - Rapport moral et bilan d'activités de l'exercice 2015

Florence rappelle les très bons résultats et les réussites du club

Vente du Calendrier Sphinx 2016 :

Total calendriers imprimés = 520 répartis à l'international (usa, canada, nl, be, fr, suisse, dk etc...)

Dont une centaine vendue par le Sphinx Club.

= 83 calendriers envoyés via les commandes sur la boutique en ligne (FR BE IT CH AU) +dizaine de commandes hors boutique.

Total Bénéfice estimé qui sera reversés à la WINN fondation pour la recherche d'un gène CMH spécifique au sphynx = 2000 euros.

Les bénéfices n'ont pas encore été versés car Sara l'organisatrice est malheureusement toujours en attente du paiement de 160 euros de l'autre point de vente Français depuis cet été, et de 360 euros de la Suisse.

1 article en collaboration avec 1 magazine Matoutchat sur le sphynx en juillet-aout

1 réunion LOOF sur le SQR qui est encore en cours de débat entre les clubs de race et le LOOF notamment sur les certificat de conformité a domicile qui avaient été refusés, sur le test BAER avant conformité, sur les lots d'élevages qui ne concernent pas les chatons et globalement la place des clubs dans les décisions du LOOF.

2 spéciales sphynx très bien suivies, merci a tous les exposants !

Historique : On a eu jusque-là du mal à réunir beaucoup de sphynx en spéciales en dehors du Nord de la France sur nos précédentes spéciales, mais c'est en progression aussi. Notre 1ere Spéciale à St raphael en mars 2014 (10 sphynx), Les Mazures en juillet 2014(+40 sphynx), et Bourges en novembre 2014 (15 sphynx)

Nos 2 spéciales d'élevages SQR de Novembre 2015 ont réunis 75 chats présentés sur les deux expositions, hip hip hourra ! c'est top ! merci aux exposants.

25 à Orléans, très beau score ! et 44 à Charleville comme attendu.

Conformité et diplômes délivrés par le club SQR – 6 , Diplômes- 24

Au total 27 personnes sur 28 ont validé -1 s'est abstenue

Quitus

3 Démission des fonctions de Président, Trésorier, Secrétaire et vote des nouveaux membres du CA en fonction des candidatures reçues

3 Postes étaient donc ouverts pour le Conseil d'Administration du Sphinx Club.
2 candidatures ont été présentées, Sylvie Hebert (Almalinorh) et Stephanie Julien.

Le vote était ouvert pour entériner ou non la venue de Sylvie HEBERT et Stéphanie JULIEN au sein du Bureau

Le premier vote était ouvert pour la candidature qui est Sylvie HEBERT

Au total 25 personnes ont voté pour 3 se sont abstenues

Quitus

Le vote s'est poursuivi pour la candidature de Stéphanie JULIEN

Au total 24 personnes ont voté pour 4 se sont abstenues

Quitus

4 – Validation de la nouvelle politique CMH du Club

Dernier point de l'ordre du jour, la validation de la nouvelle politique CMH.
La database compte à ce jour 6530 pedigrees et 2030 tests enregistrés depuis sa création en 2003.
Synthèse de la commission CMH réunie du 12/09 au 30/11 composée des membres suivants :

Florence De La Celle
Corinne Lorette
Clementine Koenig
Nancy Labye-Liénard
Helene Ossia
Sylvie Almalinorh Hebert
Flo Leno
Stephanie Julien
Nathalie Badet

Il nous a paru important au sein du club de race, de décider d'une politique claire et cohérente à propos de la CMH et de la faire appliquer. Pour ce faire nous proposons d'utiliser le serveur web et la database existante comme outil de rappel et de contrôle. Par ailleurs nous sommes tombés d'accord pour mener tous ensemble des actions de démystification communication et explications sur le thème de la CMH, afin de sensibiliser tous les amateurs de sphynx. Politique CMH du Sphinx Club Afin de lutter contre la CMH qui touche notre race, le Sphinx Club recommande fortement à tous, éleveur ou non, de faire un dépistage de la CMH de leur sphynx annuellement par un vétérinaire cardiologue, ou à défaut un vétérinaire spécialisé en imagerie, et de transmettre le résultat par l'intermédiaire du formulaire du club. En l'absence d'anomalie audible lors de l'auscultation par le vétérinaire traitant, le Sphinx Club recommande d'effectuer un premier test systématique de dépistage entre 12 et 18 mois. Le délai pourra ensuite être modifié, dans un sens ou l'autre, selon les préconisations du cardiologue. Ce dépistage permettra de mettre en place un traitement suffisamment tôt en cas de besoin d'une part ; et permettra en communiquant les résultats à l'éleveur, d'avoir du recul et un suivi sur la lignée. Les éleveurs membres du Sphinx Club s'engagent à faire dépister leurs reproducteurs annuellement, avant saillie, et à transmettre le résultat au club après l'examen. Un envoi de mail de rappel à l'intéressé avant l'échéance annuelle sera fait par le serveur, puis régulièrement jusqu'à régularisation. Si malgré les différents rappels, le test CMH n'était toujours pas parvenu au club dans un délai de 18 mois par rapport au dernier test envoyé, un avertissement sera alors émis. Si dans les 6 mois suivants le test n'était toujours pas réalisé, une exclusion du club serait alors prononcée automatiquement. Le serveur ne permettra l'affichage d'une portée sur le site du Sphinx Club que si un test CMH négatif datant de moins de 14 mois avant la naissance des chatons est présent dans la database pour les chacun des deux parents, et si chacun des parents est âgé d'au moins 10 mois pour ce test négatif. Le Sphinx Club recommande fortement à ses membres éleveurs

d'effectuer un test CMH avant saillie. En raison des aléas de l'élevage, il sera toutefois possible en cas d'accident, de faire apparaître une portée sur le site dès que le test sera régularisé dans la database, ceci dans la limite d'une seule fois par chat concerné. Nous recommandons alors de ne faire le test qu'après la lactation pour la femelle. Un test effectué sur femelle gestante ne sera pas validé. Le Sphinx Club recommande fortement à ses adhérents éleveurs d'assurer également un suivi cardiologique de dépistage de ses reproducteurs retraités, à la fréquence recommandée par le cardiologue. Il conviendra à chaque éleveur de sensibiliser et inciter les familles en ce sens.

Au total 4 personnes ont votés contre – 21 ont votés pour – 3 se sont abstenues
La nouvelle politique CMH du club est approuvée

Quitus

Clôture de séance à 21h13

Merci à tous les participants a cette AGE-AGO.

Les étapes suivantes :

Le CA élira ses fonctions clés, présidente, trésorière secrétaire.

Le nouveau CA rédigera un PV cette AGE AGO et le publiera sur le site Web, l'enverra au LOOF et à la préfecture pour officialiser les changements.

Quitus et clôture d'AG

Présidente du Sphinx Club

Nathalie BADET

Secrétaire du Sphinx Club

Sylvie HEBERT



Procès-verbal

Elections au sein du nouveau Conseil d'administration de l'association Sphinx Club le 13/12/2015

La première réunion du CA avait pour objet l'élection du bureau.
Présents : Nathalie BADET, Sylvie Hebert, Stephanie Julien.

1 - Election du Président, du trésorier et du secrétaire et transfert du siège social.

Les postes de présidente trésorière et secrétaire étaient mis au vote.

Au poste de Présidente, Nathalie BADET élue à l'unanimité.

Au poste de trésorière, Stéphanie JULIEN élue à l'unanimité.

Au poste de secrétaire, Sylvie HEBERT (Almalinorh) était élue à l'unanimité.

Etant donnée l'équipe réduite et les besoins de cohésion, il a été décidé de nommer Stéphanie Julien vice-présidente et Sylvie Hebert trésorière adjointe.

Le siège social du club est transféré au 6, place Georges forêt, 51530 Magenta

Coodonnées des membres du Conseil d'administration :

Présidente : Nathalie BADET, 6 place Georges forêt, 51530 Magenta tel : 06 29 73 65 19

Trésorière : Stéphanie JULIEN, 5 rue Pierre Midrin, 92310 Sèvres tel : 06 61 75 14 63

Secrétaire : Sylvie ORNANO, 21 rue du Rhône, 77176Savigny le Temple tel : 06 25 01 63 15

clôture de la réunion du CA

Présidente du Sphinx Club

Secrétaire du Sphinx Club

Nathalie BADET

Sylvie HEBERT